

Régisseur son

Formation Initiale en alternance

Certification professionnelle de niveau 5 (Eu) / III (Fr), enregistrée au RNCP

du 5 octobre 2020 au 2 septembre 2022

Regroupements de 2 à 6 semaines (selon calendrier d'alternance)

1250h en centre de formation et 2390h en entreprise
10 participants

Objectif de la formation

Développer les compétences de régisseur son pour réaliser la préparation, le montage, le réglage, l'exploitation et le démontage des matériels et équipements nécessaires à un projet de spectacle, événement et/ou manifestation, la maintenance courante et l'entretien des matériels et équipements scéniques.

En fonction du parcours et des expériences professionnelles, métiers préparés : backliner, technicien son, régisseur son, sonorisateur.

Objectifs pédagogiques

- Préparer, maintenir, ranger les moyens techniques audio d'un spectacle ou d'un événement.
- Réaliser le montage / démontage d'une installation technique son de spectacle ou d'événement.
- Mettre en œuvre les ressources matérielles d'une régie son en situation d'exploitation d'un spectacle.
- Accompagner l'équipe technique d'un projet.
- Organiser / coordonner les ressources matérielles et humaines pour répondre à un projet de création ou l'exploitation d'un spectacle.
- Présenter une méthodologie de travail et une posture professionnelle de régisseur technique pour accompagner un projet de spectacle, un événement ou une manifestation.

Public

Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions, issus d'une formation initiale à dominante scientifique.

Prérequis

Avoir au minimum 18 ans au moment de l'entrée en formation et au maximum 29 ans (30 ans moins 1 jour) lors de la signature du contrat d'apprentissage.

Être titulaire (ou en cours d'obtention) d'un Bac S, ES (option mathématiques), STI2D, STI option génie électronique, génie électrotechnique, mécanique ou énergétique, Bac pro à composante scientifique (type SEN...).

Être en contrat d'alternance, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, dans une entreprise dont l'activité est en relation directe avec la formation.

Évaluation des prérequis

Test écrit individuel : QCM culture générale, informatique, logique / compréhension - Expression écrite français, anglais / contrôles des fondamentaux mathématiques, physique électrique, physique mécanique niveau Seconde à Bac scientifique. Entretien de positionnement individuel pour étudier avec le candidat l'adéquation de la formation avec son projet professionnel.

Contenu de la formation

UE1 - CULTURE GÉNÉRALE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Développer la culture générale, scientifique et technique, nécessaire à la pratique des métiers, se situer dans le monde professionnel du spectacle, mettre en perspective les métiers et les activités du spectacle, repérer les métiers, leur déontologie, leurs liens entre eux et les activités du spectacle.

M1.1 - Bases scientifiques : rappels mathématiques, géométrie, physique, dessin technique...

M1.2 - Histoire et organisation du spectacle vivant : histoire du spectacle vivant, de ses techniques et de ses évolutions, organisation structurelle...

UE2 - FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

Utiliser les premières bases de l'ensemble des techniques du spectacle vivant, situer sa technique en relation avec les autres, utiliser les moyens de protection individuelle adaptés et mettre en œuvre les mesures de prévention des risques.

M2.1 - Fondamentaux techniques : vocabulaire, organisation matérielle et humaine des différents métiers techniques du spectacle vivant : plateau, lumière, son, vidéo

M2.2 - Prévention des risques : sensibilisation aux gestes et postures, prévention incendie - manipulation des extincteurs, préparation à certains certificats permettant aux apprenants d'être habilités par leurs employeurs : CCP Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, CCP Gestion sonore, CACES, habilitation électrique BS-B0-BE (manœuvre), sauveteur secouriste du travail (SST), prévention des risques de l'accroche et du levage - accroche des systèmes son, etc.

UE3 - TECHNIQUES SPÉCIALISÉES - THÉORIE ET PRATIQUE

Utiliser et approfondir les connaissances scientifiques et techniques particulières liées au métier, développer un regard artistique sur les techniques.

M3.1 - Acoustique : acoustique physique et unités de mesure, acoustique physiologique, psychoacoustique, écoute critique technique, écoute critique esthétique, étude du signal analogique, acoustique architecturale : théorie - approche conceptuelle, mesures, acoustique instrumentale - fonctionnement et rayonnement...

M3.2 - Techniques de sonorisation : installation et câblage de systèmes de sonorisation, sonorisation batterie avec musicien, sonorisation de conférence, égalisation, traitement du Larsen, méthodologie de sonorisation de concert avec musicien, sonorisation avec consoles

numériques, mesures et alignement temporel des systèmes, systèmes Line Array, logiciels de simulation, installation et réglages

3.4 - Technologie audionumérique : la numérisation du signal, interfaces et synchronisation, consoles numériques - approche, perfectionnement, MIDI - OSC

3.5 - Technologie du matériel / entretien et maintenance : câblage, connectique, soudure, les microphones, les consoles analogiques, détection de pannes analogiques / numériques, les périphériques, systèmes de diffusion sonore, amplification et filtrage, HF : transmission / les in-ear monitors (IEM), Intercom

3.6 - Configurer et exploiter les réseaux : protocoles réseaux, Dante / AES67, atelier de prise de son en réseau

3.7 - Prise de son et mixage : édition, diffusion et traitement en temps réel sur DAW (Live...), couples stéréophoniques, théorie et pratique, prise de son et enregistrement (studio), méthodologie du mixage

UE4 - RÉGIE - OUTILS, MÉTHODOLOGIES, ENCADREMENT

Développer les outils d'organisation, de régie et de management liés au métier, mettre en œuvre les acquis théoriques et pratiques dans une situation professionnelle proposée.

M4.1 - Outils et méthodologies : techniques d'écrits et problématiques professionnelles, organisation des données, création des outils bureautiques et des outils de dessin assisté par ordinateur DAO 2D/3D, outils papier et dossier technique d'un spectacle, régie son de théâtre, régie son musicale expérimentale / Pure Data

M4.2 - Encadrement / positionnement : communication de groupe, encadrement d'une équipe, prise de parole en public, techniques de recherche d'emploi, introduction au droit social, prévention des risques professionnels des salariés, prévention des risques et sécurité du public, visites techniques de lieux ou de prestataires emblématiques pour le métier

UE5 - MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Développer les compétences de technicien-régisseur dans le cadre d'ateliers pratiques en situation d'accueil et/ou de création en France et à l'international.

M5.1 - Ateliers collectifs : rencontre avec l'artistique, accueil d'un festival, workshop anglais

M5.2 - Régisseurs sans frontière : possibilité pour certains apprenants de participer à un échange européen (Allemagne, Europe de l'Est...)

Évaluation des acquis

Plusieurs évaluations théoriques et pratiques, dites pédagogiques, en contrôle continu, viennent ponctuer la formation. Ces évaluations sont réalisées sous forme individuelle et/ou collective. Elles ont pour objectif de vérifier la maîtrise des termes techniques appropriés, l'acquisition des principes et des gestes techniques, l'utilisation et l'adaptation des outils de régie.

Evaluations certificatives

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des mises en situation pratique et une réflexion sur une problématique métier, en vue de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels, représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur le projet professionnel et un entretien de positionnement.

Validation

Attestation de fin de formation.

Le diplôme de Régisseur(euse) son, 5 Niv (Eu) - Enregistré au RNCP27345 par décret du 15/12/2016, publié au JO du 18/12/2016 - est délivré après certification de tous les blocs de compétences constitutifs de la certification.

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence et des résultats aux tests, sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : habilitation électrique, CACES, Certificat de Compétences Professionnelles sur les fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, CCP Gestion sonore, etc.

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques - Cas pratiques, étude de cas - Mise en situation, jeux de rôles - Visites de salles de spectacle.

Intervenants pressentis

F. BERGEROT : sonorisateur ; J-B. BOITEL : ingénieur du son façade/retour ; M. BOUCHET : consultant en formation et en accompagnement professionnel ; P.O. BOULANT : régisseur-concepteur sonore ; T. CROIX : ingénieur du son ; T. DAUMONT-LE ROUX : administrateur système et réseau au CFPTS ; A. DESVERGNES : technicien son ; L. DROUGLAZET : régisseur son et vidéo ; O. GASCOIN : sonorisateur - De préférence ; J. GASTON RAOUL : technicien du spectacle vivant, ingénieur informatique ; C. JEANTON : musicienne-ingénieure du son ; J. KOKOT : technicien son ; L. LE GALL : régisseur son ; L. LECOQ : ingénieur du son ; D. LEDOLLEY : régisseur son - Opéra Bastille ; T. LESCURE : régisseur son ; J. MERTZWEILLER : peintre-scénographe ; C. MEYNIEL : chef de service théâtre ; P. MOREL : intervenant en prévention des risques ; L. MORENO ENCABO : ingénieur du son ; S. NOLY : ingénieur acousticien - référent secteur son au CFPTS ; O. PFEIFFER : régisseur son ; E. POTTIER : ingénieur son et vidéo - référent secteur vidéo au CFPTS ; O. RENET : ingénieur du son, régisseur son ; D. ROCHER : ingénieur du son, responsable son Agora Audio ; C. SAADI : régisseur son - régisseur général ; M. SIMONI : électricien, intervenant et responsable de la maintenance électrique au CFPTS ; P. VERDIER : comédienne, formatrice ; C. VOGEL : acousticien, compositeur ; C. YVERNAULT : sonorisateur ; O. ZARAMELLA : ingénieur, responsable informatique au CFPTS.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - remise de documentation.

Équipements et matériel technique

- 1 - Un parc de matériel audio comprenant une partie fixe et une partie mobile conditionnée en flight cases
 - Consoles analogiques et numériques de sonorisation
 - Diffusion : studios équipés d'écoutes ; sonorisation : systèmes passifs, actifs avec amplification, processeurs et filtrages appropriés ; systèmes d'accroches
 - Ensemble de périphériques : compresseurs limiteurs ; delays ; égaliseurs ; noise gates ; multi effets
 - Lecteurs / enregistreurs multipistes numériques
 - Stations informatiques d'enregistrement, d'édition, de traitement et de diffusion sonore
 - Surfaces de contrôle
 - Interfaces et convertisseurs de formats audionumériques et de protocoles réseaux audionumériques
 - Microphones filaires, analogiques et numériques, et HF, systèmes d'interphonie HF et filaire
 - Système In-Ear Monitors
 - Appareils de mesures : sonomètre, testeur de phase acoustique, micros mesure, appareils de métrologie
 - Alimentation : systèmes mobiles de répartition de multipaires, armoires de distribution électrique conformes à la norme NFC15-100 et aux textes concernant les E.R.P.
 - Outillage nécessaire à la réalisation de câblage
 - Backline : Amplis guitare, bass, batterie complète, percussions
 - Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité.

- 2 - Des lieux adaptés à la théorie et à la pratique
 - Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
 - Une salle entièrement dédiée à l'habilitation électrique
 - Une salle de TP équipée pour la réalisation de câblage
 - Trois studios permettant la prise de son, l'enregistrement, le mixage, l'écoute, le montage
 - Deux plateaux techniques équipés de leurs structures d'accroche et permettant la diffusion théâtre ou concert
 - Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
 - Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation.

Informations pratiques

Prochaine session : du 5 octobre au 2 septembre.

Horaires de formation : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Lieu de formation : CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

Modalités d'inscription :

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission :

- Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité
- Etape 2 : faire acte de candidature en renvoyant votre dossier d'inscription au CFASVA
- Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables
- Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Voir le détail de ces étapes dans le document récapitulatif « 4 étapes pour s'inscrire au CFA ».

Interlocuteurs

Orientation	Magali Chaussade
Administration	Enca Lopes
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy
Relations entreprises	Bojana Momirovic

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfa-sva.com

Pour aller plus loin

Régisseur général - Formation Initiale en alternance / élargissement du domaine de compétence

Administration de réseaux scéniques - Formation Initiale en alternance / perfectionnement - élargissement du domaine de compétence